

République du Sénégal

Primature

Programme National de Développement Local Participatif (PNDLP)

Atelier de partage avec les projets de développement

Programme de travail du 13 avril 2005

10h	10h30	Ouverture
10h30	11h	Présentation de la note conceptuelle du Programme National de Développement Local Participatif (PNDLP)
11h - 11h45		Partage des acquis des projets de développement local : <ul style="list-style-type: none"><li>• AFDS</li><li>• PNIR</li><li>• PADMIR</li><li>• PSIDEL</li><li>• PROCR</li><li>• Etc.</li></ul>
11h30	11h45	Pause-café
11h45	13h	Discussions
<b>13h</b>	<b>14h30</b>	<b>Pause - déjeuner</b>
14h30	16h	Intégration Politiques Sectorielles - Politique de Décentralisation : L'exemple de l'Hydraulique
16h	16h 30	Calendrier de travail et constitution de groupes
16h 30		Clôture

<p><b>E. Augmenter l'attribution des ressources publiques aux groupes vulnérables</b></p> <p>Dépenses publiques d'identité assignées aux groupes vulnérables.</p>	<p>Commencer la revue de dépense publique sur des programmes dirigés vers les groupes vulnérables.</p> <p>Identifier et évaluer les meilleurs pratiques au sujet des transferts financiers directs des ressources publiques aux groupes vulnérables.</p>	<p>Mener la revue de dépense publique avec une emphase sur les groupes vulnérables et convenir à bonne fin sur un ensemble d'actions prioritaires conçues pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques sur les groupes vulnérables.</p> <p>Mener la revue sur les meilleures pratiques sur des transferts directs à partir d'état et disséminer à bonne fin les résultats.</p> <p>Identifier les changements nécessaires du cadre juridique pour soutenir l'exécution des meilleures pratiques des transferts budgétaires directs.</p> <p>Préparer un plan d'action pour renforcer des mécanismes <del>augmenter</del> des transferts financiers directs des fonds publics aux groupes vulnérables au budget 2006.</p>	<p>Elaborent les budgets sur une base selon les programmes dans 2 sur 3 ministères principaux impliqués dans l'exécution de la stratégie sociale nationale de protection de la vue vers un cadre à moyen terme sectoriel certain de dépense.</p> <p>Préparer le rapport sur l'efficacité des dépenses publiques aux groupes vulnérables en tant qu'élément de la surveillance de l'exécution du SNPS. <i>général</i></p> <p>Mettre en application les nouvelles mesures visées en mettant en application des transferts financiers directs à partir de l'état aux groupes les plus vulnérables.</p> <p><i>(mettre en œuvre les conclusions et recommandations des études réalisées)</i></p>	<p>Préparer la loi 2008 des finances pour les 3 ministères principaux impliqués dans le SNPS (MEFDS, MSN, MEFPOP) de MTEF.</p> <p>Action continue.</p> <p>Prolonger l'assurance.</p>	<p>La quantité et la qualité des ressources publiques allouées aux groupes vulnérables augmenteront, incluant par l'utilisation des transferts directs.</p> <p>Revue de dépense publique disponible.</p> <p>L'augmentation de la part du budget a assigné aux groupes vulnérables et aux ministères principaux implique dans le SNPS.</p> <p>Augmenter dans l'assurance des groupes vulnérables par des programmes publiquement placés.</p>
<p><b>F. Assurer la protection sociale aux ouvriers dans des situations vulnérables et périlleuses aussi bien qu'aux enfants exploités</b></p> <p>Identifier les meilleurs pratiques et programmes prioritaires.</p>	<p>Préparer la étude de faisabilité de faisabilité sur la prolongation et la diversification du filet de sécurité sociale.</p> <p>Diffuser l'information sur le cadre juridique existant pour la protection des enfants exploités.</p>	<p>Identifier et convenir sur un ensemble de pilotes les programmes qui fourniront un filet de sécurité sociale aux ouvriers <del>non-assurés</del> dans les secteurs semi-formels de terre de forma (des journaliers de travailleurs et des routiers de transporteurs) et rural (UNCAS et CNCR)</p> <p>Adopter le décret sur les associations mutuelles de santé.</p> <p>Inclure les issues liées aux groupes vulnérables dans la nouvelle politique sectorielle de l'emploi (<i>politique nationale de l'emploi / PNE</i>)</p> <p>Mettre en application les programmes et les règles qui augmentent la protection des enfants exploités.</p>	<p>Mettre en application les programmes pilotes qui fourniront un filet de sécurité sociale aux ouvriers <del>non-assurés</del>.</p> <p>Renforcer les programmes soutenant des organismes mutuels fonctionnant dans le secteur de santé.</p> <p>Mettre en application le nouveau PNE.</p> <p>Actions continues.</p> <p><i>OK</i></p>	<p>Évaluer et prolonger les programmes.</p> <p>Continuer et évaluer l'exécution du PNE.</p> <p>Actions continues</p>	<p>Le nombre d'employés couverts par des filets de sécurité sociale augmentera, alors que le nombre d'enfants exploités entre 0-15 ans diminuera.</p> <p>Augmenter dans la population couverte par les centres mutuels de bruyère.</p>
<p><b>G. Augmenter la protection de la plupart des groupes vulnérables aux risques et aux catastrophes principaux.</b></p>			<p>Mettre en application les actions prioritaires qui ont identifié dans la plateforme nationale visée augmentant la protection des risques et des catastrophes vulnérables de commandants des agains t de groupes.</p>		

*Mr. Revue*

*du 11/12/05*